

Maîtriser les procédures des Marchés publics Adaptés (MAPA)

Contexte

La fonction Achat dans les établissements de santé s'est fortement professionnalisée ces dernières. A l'heure où la mise en place de la fonction Achat de territoire se met en oeuvre, les équipes doivent maîtriser la réglementation des marchés publics. Cette formation est spécifique à la réglementation de la commande publique pour les agents des établissements de petite taille ou médico-sociaux pour maîtriser l'ensemble des étapes de la passation d'un marché public dans le secteur de la santé (préparation, passation et suivi d'exécution)

Objectifs

- Identifier les types de marchés et les montages contractuels
- Connaître les règles liées à la définition des besoins et l'appréciation des seuils
- Appréhender les règles liées aux modalités de détermination des prix
- Maîtriser les règles liées à l'analyse des offres et s'initier aux techniques de négociations
- Préparer le suivi d'exécution de ses marchés
- Comprendre les principes fondamentaux de la commande publique et le contexte des achats publics hospitaliers
- Maîtriser les bonnes pratiques aux différentes étapes du marchés publics : de la préparation au suivi d'exécution
- Identifier le rôle de l'acheteur public à chaque étape du processus

Renseignements complémentaires

Contacts : Anissa BOUKHALFI (a.boukhalfi@anhf.fr) - Manon JOUVE (m.jouve@anhf.fr)

Public

Personnel en charge des marchés publics, dans les établissements de santé comme dans les établissements du secteur médicosocial

Exercice

2025

Code de formation

QFARH02

Nature

AFR

Organisé par
Cabinet RAYSSAC

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 19 mars au 21 mars 2025

Module 1 - Montpellier 34000

GROUPE 2

Du 2 avril au 4 avril 2025

Module 1 - Ramonville 31520

GROUPE 3

Du 24 septembre au 25 septembre 2025

Module 2 - Montpellier 34000

GROUPE 4

Du 8 octobre au 9 octobre 2025

Module 2 - Ramonville 31520

Modules

- **Module 1 : Maitriser les procédures de Marchés public_ INITIATION**
Durée : 21 heures
- **Module 2 : Maitriser les procédures de Marchés public_ PERFECTIONNEMENT**
Durée : 14 heures